



Un temps d'avance pour Fontenay

avec
Gilles MERGY

PRG
le centre gauche

ATELIERS FONTENAIISIENS



Nos propositions

pour le déconfinement et la reprise de l'activité locale à Fontenay-aux-Roses

Depuis le début de la crise sanitaire, notre équipe « Un temps d'avance pour Fontenay » s'est mobilisée afin de proposer des mesures permettant de mieux gérer les conséquences économiques et sociales du confinement, en particulier pour les familles les plus fragilisées ou les commerçants.

Alors que la municipalité sortante gère cette crise de manière approximative et sans associer son opposition ou les Fontenaisiens, nous croyons à l'intelligence collective qui permet de mettre en œuvre des solutions concrètes et partagées pour préparer au mieux cette phase à venir de déconfinement.

Ce plan d'action porte sur tous les sujets de la vie quotidienne dans notre commune : masques, mobilité, espace public, accompagnement des plus fragiles, écoles, santé, reprise de la vie sociale sportive et culturelle, soutien aux entreprises et aux commerces.

Nous demandons enfin qu'une étude approfondie soit faite sur l'impact de cette crise sur la situation financière de la ville.

Gilles Mergy
Conseiller municipal d'opposition de Fontenay-aux-Roses

www.untempsdavancepourfontenay.fr

Mesures générales de déconfinement

Le plan local de déconfinement ne peut s'intégrer que dans le cadre des décisions nationales, qui peuvent évoluer en permanence, et aussi en fonction de l'évolution sanitaire locale; les Hauts-de-Seine sont en zone Rouge et feront partie sans doute des départements les plus durablement affectés par la pandémie.

Masques

Actions de la ville :

Afin de protéger les habitants de Vallée Sud – Grand Paris, dans la perspective du déconfinement, le Territoire a commandé 2 millions de masques.

La ville de Fontenay-aux-Roses a alors décidé d'assurer une distribution de masques via deux canaux :

- Distribution par la voie postale de deux masques par foyer (à la demande de l'opposition puisqu' initialement un seul masque devait être envoyé) sous réserve du nombre reçu ;
- Adhésion à la plateforme commune de distribution mise en place par Vallée Sud - Grand Paris pour permettre aux Fontenaisiens de réserver en ligne le nombre de masques correspondant à la composition de leur foyer (pièce d'identité et justificatif de domicile) avec fixation d'un rendez-vous pour aller les récupérer.

Notre proposition :

- Nécessité de compléter cette réservation en ligne par un dispositif téléphonique pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur.

A noter que ces initiatives perdront partiellement de leurs sens si la vente en pharmacie et grande surface permet de parer aux besoins, sauf pour les personnes en difficulté.

Gel hydro-alcoolique

Le savon est plus performant et moins polluant que le gel, en revanche les modalités de distribution (point d'eau) sont complexes à mettre en œuvre dans l'espace public.

Nos propositions :

Dès le 28 avril, notre équipe a proposé que des bornes de gel hydro-alcoolique soient mises en place aux entrées de tous les lieux publics (mairie, écoles, médiathèque,...), de la gare RER et des principaux espaces commerciaux (comme l'ont déjà fait Franprix et Carrefour). Il conviendra de prévoir un panneau explicatif de bonne utilisation devant chaque borne. Des solutions sans contact existent désormais sur le marché.

Transports

Les transports en commun surchargés sont un facteur de forte transmission du virus. À la demande du gouvernement, les opérateurs de transport devront faire respecter les mesures de distanciation physique (en plus du port obligatoire du masque). En outre, la RATP ne sera pas en mesure de mettre en place son niveau d'offre habituel, notamment au début de la période de déconfinement.

Nos propositions :

Afin de mieux sécuriser l'utilisation du RER et d'éviter une utilisation accrue des véhicules particuliers, nous proposons de :

- Limiter l'utilisation de l'ascenseur de la gare RER à une seule personne ;
- Eviter les croisements entre les utilisateurs en fixant un sens unique de circulation dans la gare RER ;
- Renforcer l'offre Velib ;
- Créer des itinéraires cyclables pour permettre de disposer de grands axes sécurisés pour l'utilisation du vélo en plus de la ré-ouverture de la coulée verte, notamment l'axe sud-nord de la RD63 (avenues Jean Moulin, Antoine Petit et Jeanne et Maurice Dolivet) et la rue Boucicaut. Ces aménagements peuvent être mis en œuvre rapidement avec des infrastructures légères similaires à celles utilisées pour la signalisation des travaux de voirie ;
- Renforcer le soutien de la ville à l'association « Jeunes dans la Cité » pour lui permettre de développer son atelier de réparation de vélos ;
- Remettre en service le Petit Fontenaisien en appliquant les mêmes gestes barrières que dans les transports en commun ;
- Continuer à inciter au télétravail et encourager les horaires de travail décalés en entreprise.

Parcs, squares et jardins - Coulée Verte

L'ouverture progressive des parcs n'est pas envisagée à court terme au niveau national, donc pour Fontenay-aux-Roses qui est actuellement en zone rouge.

Nos propositions :

Cependant, cette ouverture sera possible à terme et après un bilan écologique et sanitaire, les modalités pourraient être les suivantes notamment pour le Parc Sainte-Barbe :

- Réserver éventuellement certains horaires à des catégories de personnes : par exemple, le matin pour les personnes âgées, l'après-midi pour les familles avec un nombre maximum d'enfants par parc et une durée maximale ;
- Présence de gardiens ou, à tout le moins, mise en place de panneaux explicatifs des gestes barrières et de la distanciation physique pour limiter les contacts entre enfants dans les aires de jeux.

En ce qui concerne la coulée verte

Nos propositions :

- Organiser une concertation avec le Département et les villes traversées pour qu'elle redevienne un lieu de promenade et d'aération et son intégration au réseau régional RER Vélo porté par la Région et les associations de cyclistes ;
- Autoriser son usage moyennant des aménagements (affichage des gestes et de règles de distanciation, pas de pique-nique ni de pratique collective du sport).

Espace public

Action de la ville :

- Désinfection du mobilier urbain au centre-ville.

Nos propositions :

- Après une analyse de son efficacité, élargissement du dispositif de désinfection du mobilier au-delà du seul centre-ville ;
- Marquage au sol systématique devant les commerces, les écoles, les arrêts de transports en commun et les lieux publics pour marquer la distanciation physique nécessaire
- Permettre de nouveau le ramassage des encombrants en privilégiant le service «à la demande». La période de confinement a probablement amené les Fontenaisiens à faire du tri et nous présageons une forte quantité d'encombrants qui pourraient être déposés sur la voie publique dans le cas contraire ;
- Permettre, à moyen terme, la réouverture de la déchetterie mobile.

Affaires sociales, éducation, culture, sport et santé

La crise sanitaire a montré une grande solidarité entre les personnes. De nombreux citoyens se sont en effet mobilisés pour contribuer à cette solidarité et diverses initiatives ont été prises et relayées dans notre lettre hebdomadaire « Restons en contact ».

Cette action participative doit se poursuivre. Il devient nécessaire de la coordonner afin de lui donner la force nécessaire.

Nos propositions :

Le CCAS, pilote de l'action sociale de la ville, doit fédérer l'ensemble des actions et s'imposer comme l'interlocuteur unique apte à orienter la personne en demande vers la bonne démarche :

- Créer un numéro de téléphone unique pour les Fontenaisiens qui souhaitent aider ou être aidés, et communiquer largement ;
- Envisager un questionnaire pour connaître les besoins des Fontenaisiens et adapter nos réponses.
- Fédérer, en lien également avec le service de la « Vie associative », l'ensemble des bénévoles souhaitant s'engager dans des actions de solidarité ;
- Effectuer un suivi et orienter les personnes en fonction des besoins ;
- Créer une cellule spécifique de veille pour intervenir rapidement, y compris par une aide financière directe, en direction des familles en difficulté et lutter contre les expulsions dans cette période d'instabilité des revenus.

Ecole & périscolaire

L'école est un cadre structurant pour l'enseignement et un repère pour les enfants et nous savons que le confinement peut être particulièrement pesant. Par ailleurs, certaines familles seront immanquablement conduites à reprendre leurs activités dès le 11 mai prochain.

Nos propositions :

Nous pensons qu'au regard des enjeux de santé publique et de la difficulté à faire respecter les gestes barrières, notamment à l'école maternelle, la question de la réouverture des écoles doit faire l'objet d'une analyse préalable approfondie puis devra faire l'objet d'un suivi étroit dans les semaines à venir avec possibilité de retour en arrière si nécessaire.

Nous demandons que ce suivi soit assuré par un comité de pilotage associant tous les élus et les parents d'élèves et co-présidé par le Maire et l'inspectrice de l'éducation nationale, et que ses décisions puissent être prises sur la base de la prise en compte des points suivants :

- Les conditions sanitaires d'accueil (protocole de nettoyage, matériel à disposition pour respecter les consignes, conditions de respect des règles de distanciation physique, usage de produits ménagers adaptés, savon ou gel hydro-alcoolique pour le nettoyage des mains des enfants, du personnel et d'éventuelles tierces personnes, aération des locaux, intervention de salariés autres dans les enceintes des écoles pour livraison ou maintenance des locaux, mise à disposition de poubelles spécifiques COVID pour déchets ménagers éventuellement contaminés tels que papier main, gants, masques, etc..) ;
- Les enjeux éducatifs (conditions d'accueil, rythmes scolaires, scolarisation à distance, objectifs pédagogiques...) ;
- L'accueil, dans un premier temps, des enfants de personnels soignants, de policiers, de pompiers, d'enseignants, de familles monoparentales, de commerçants, de parents qui travaillent depuis le début du confinement (caissières, éboueurs, conducteurs de bus, télétravail ...), des enfants en difficulté, des enfants de parents séparés, des enfants dont les deux parents travaillent ou dont les deux parents sont forcés de travailler en présentiel sur leur lieu de travail ;
- La prise en compte, pendant cette phase transitoire et progressive, de la situation des familles qui ne pourront pas mettre leurs enfants à l'école tant pour le maintien du chômage partiel que pour la poursuite de la scolarité à distance ;
- Les conditions matérielles de prise en charge des enfants dans les cantines scolaires (fourniture de paniers repas ou confection de repas chauds individuels, roulement pour permettre la distanciation physique), et par l'accueil périscolaire (mise à disposition de salles municipales supplémentaires pour permettre la distanciation physique) ;
- Les incidences budgétaires à court et moyen terme : nous demandons des engagements financiers supplémentaires pour la période actuelle et pour la rentrée de septembre qui pourrait s'organiser dans des conditions tout aussi tendues.

Enfin, les conséquences du confinement ou des politiques de réduction des dépenses se font déjà sentir.

D'une part, les projets de fermeture de deux classes à la rentrée (école maternelle Scarron et école élémentaire des Renards) doivent être abandonnés.

D'autre part, de nombreux élèves sont actuellement en situation de décrochage scolaire et ont besoin d'un accompagnement et d'une aide accrue dès que possible.

Enfin, il faut renforcer le dispositif et les moyens matériels et financiers des RASED pour accompagner les élèves d'écoles maternelles et élémentaires en difficulté.

Des associations de la ville assurent avec l'aide de bénévoles du soutien scolaire. Il faudra donc que la municipalité puisse :

- Leur apporter un appui financier et logistique accru, notamment par la mise à disposition de salles en semaine et le week-end, d'outils pédagogiques ;
- Coordonner, avec les employeurs présents sur la ville, le don d'outils pédagogiques.

Foyers en difficulté économique

Le confinement a entraîné une «double peine» pour nos concitoyens les plus fragiles puisque ceux qui disposent d'un revenu mensuel peu élevé sont aussi ceux avec les emplois les plus précaires. La mise au chômage partiel, l'arrêt de leur contrat d'intérim ou de leur CDD ou la fin d'un travail non déclaré par leur employeur les frappent immédiatement.

Il se traduit aussi, pour ceux ayant des enfants scolarisés, par une augmentation des dépenses notamment alimentaires en raison de la fermeture des cantines scolaires.

Pour une partie de nos concitoyens, les conditions de vie se sont largement dégradées, entraînant des difficultés à répondre aux besoins les plus essentiels : s'alimenter et se loger.

Afin d'apporter des solutions concrètes, les candidats de l'opposition à Fontenay-aux-Roses ont écrit ensemble des lettres aux bailleurs sociaux pour leur demander un moratoire sur les loyers des personnes en difficulté. Plusieurs bailleurs ont déjà fait savoir qu'ils étaient prêts à étudier sur dossier ces demandes de dispense totale ou partielle des loyers.

Lors du conseil municipal du 23 avril 2020, Mme Françoise ZINGER, conseillère municipale (PCF), a proposé que soit mise en place la livraison de colis alimentaires par le centre communal d'action sociale (CCAS) pour les familles dont les quotients familiaux sont les plus faibles.

Action de la ville :

En pratique, cette suggestion s'est concrétisée par la distribution de paniers d'une valeur unitaire de 50€ lundi 4 mai à laquelle plusieurs élus de l'opposition ont participé.

Nos propositions :

Il faut mettre en œuvre des solutions plus durables afin de permettre à chacun de s'alimenter correctement :

- Création d'une subvention « Cantine » : offrir un chèque achats auprès des commerçants de Fontenay et des grandes surfaces (par exemple 100 €) pour les familles dont les enfants vont à la cantine et pour les quotients familiaux les plus bas. Cela les aiderait à compenser le surcoût des repas subi pendant la période de confinement ;
- Gratuité de la cantine pour les enfants aux quotients familiaux les plus bas lors de la reprise du service de restauration, sur le modèle de ce que fait la ville de Châtillon ;
- S'assurer que les familles sont équipées d'ordinateur et d'accès Internet.

Personnes isolées, âgées ou à mobilité réduite

Nos propositions :

Faire ses achats de première nécessité est difficile pour les personnes isolées, âgées ou à mobilité réduite. Beaucoup appréhendent de sortir faire leurs courses par crainte pour leur santé.

La municipalité peut proposer un service de courses livrées à domicile pour ce public avec l'aide du CCAS et des associations comme la Croix-Rouge ou la Protection Civile comme dans certaines villes voisines.

Santé

Nos propositions :

Le renforcement de l'offre de santé sur notre ville devient une priorité.

- Un renforcement du centre municipal de santé Simone Veil devient nécessaire pour répondre aux besoins des Fontenaisiens. Nous avons proposé qu'à l'instar de la ville de Malakoff, il puisse être ouvert 7 jours sur 7 comme lieu d'accueil de proximité des personnes faiblement atteintes par le COVID 19. Un accompagnement psychologique renforcé doit également être proposé aux Fontenaisiens isolés ;
- Promouvoir la télémedecine ;
- Notre commune doit amplifier sa lutte contre le Covid-19 : tests systématiques, en lien avec les médecins généralistes, au sein des établissements et services médico-sociaux de la ville pour éviter sa propagation ;
- Créer un numéro de téléphone unique pour tous les habitants qui ont besoin d'un renseignement relatif à leur santé afin de les diriger vers les bons interlocuteurs, en partenariat avec le centre municipal de santé et le CCAS.

Culture sport loisirs

Nos propositions :

Nous souhaitons maximiser le nombre de lieux ouverts pour l'accès de tous au sport (sans pratique collective) et à la culture, et pour favoriser le soutien scolaire des enfants.

Nécessaires au bien-être de tous et à la reprise du lien social, les activités via des ateliers programmés et organisés par quartier seront la priorité de l'été. Pour cela :

- Pérenniser les subventions aux associations fontenaisiennes pour ne pas les pénaliser dans cette période.
- Associer pleinement les associations de la ville, le théâtre et la médiathèque.
- Regrouper sur un même site (écoles par exemple) des ateliers pour enfants permettant des transverses (sport, jeux, culture) ce qui suppose d'avoir les encadrants nécessaires.
- Programmer du cinéma et de la culture en plein air (théâtre, musique, chant, danse) sur les places et certaines rues de la ville.
- Permettre des ateliers sportifs en plein air en accès libre et gratuit (Taï chi, fitness, gym suédoise, zumba...).
- Profiter de l'ouverture de la médiathèque pour organiser des ateliers ludiques (conteurs, mime, langue des signes...).
- Etablir et communiquer un planning des activités par quartier.

Les différents événements phares de l'année seront repensés. Il nous semble essentiel de garder un esprit de fête.

La fête de la ville ne sera pas organisée cette année mais la fête de la musique et les animations du 14 juillet doivent être repensées dans ce contexte sanitaire inédit. Nous proposons un défilé dans les rues de Fontenay-aux-Roses en misant sur les arts de la rue et en faisant participer les enfants via les ateliers proposés (préparer des déguisements, apprendre des danses et des chants).

Des concerts au balcon peuvent aussi être envisagés en s'appuyant sur les musiciens amateurs de la ville, mais aussi sur les professeurs et les élèves du conservatoire et du CCJL.

Beaucoup d'enfants n'iront pas en vacances cet été. C'est pourquoi nous voulons encourager et épauler les initiatives d'associations ayant pour objet d'accompagner les familles dans leurs « vacances à Fontenay ».

Quand la réouverture de la piscine sera autorisée, lancer, en lien avec le Territoire Vallée Sud - Grand Paris, un tarif piscine exceptionnel à 1€ pour les fontenaisiens et étendre les horaires d'ouverture pour augmenter la capacité d'accueil quotidienne tout en limitant le nombre de personnes présentes simultanément.

Participation citoyenne

Notre proposition

Nous proposons de lancer un Observatoire municipal du déconfinement, permettant aux Fontenaisiens de s'exprimer sur les difficultés rencontrées et de les écouter pour construire ensemble une vie dans la ville adaptée à ce nouveau contexte.

Commerces et entreprises

Les PME (Petites et moyennes entreprises) risquent de se retrouver confrontées à plusieurs difficultés à la suite de la période de confinement et de fort ralentissement de l'activité, lié à la pandémie COVID-19, en particulier :

- Des problèmes de trésorerie, car elles doivent, malgré les mesures de soutien, faire face à des débours alors que les recettes se sont effondrées ;
- La gestion d'une nouvelle complexité administrative, pour bénéficier des aides et mécanismes de soutien mis en place par l'État et les collectivités territoriales ;
- Une hypothétique relance de la consommation, les Français ayant, pour un certain nombre, subi un impact financier pendant le confinement.

Nos propositions :

Mise en place d'un système de prêts d'honneur

- Pour accompagner certaines entreprises, en particulier celles qui n'ont pas l'habitude de recourir à l'emprunt bancaire ;
- Libérer une enveloppe pour la ville, basée sur un emprunt garanti par l'État ;
- Créer un comité d'évaluation des besoins avec des élus, des cadres financiers, des représentants consulaires (CCI...).

Une « prime PGE (Prêt Garanti par l'Etat) »

- Toute entreprise ayant son siège social à Fontenay-aux-Roses et ayant eu un PGE aurait une bonification par le Territoire. Cela permettrait d'aider les entreprises qui ont prioritairement besoin de trésorerie et dont le dossier a été revu par une ou des banques.

Le coût de mise en œuvre de cette mesure serait assez faible puisqu'il suffirait d'obtenir l'attestation de Bpifrance et le contrat d'emprunt signé avec la banque.

Cette aide (sous forme de subvention) du Territoire serait définie en % du PGE (% à déterminer) en la limitant aux entreprises de petite taille (des seuils de CA et/ou de nombre d'employés pourraient être utilisés), en ciblant particulièrement les commerçants, les artisans, les professions libérales, les micro-entrepreneurs...

La création d'une cellule d'aide aux procédures administratives

- Mobiliser les personnels des services Economie et Emploi du Territoire pendant la période pour leur permettre de se former aux différents mécanismes et procédures de soutien mis en place ;
- Mobiliser des cadres expérimentés retraités pour compléter ce dispositif ;
- Ouvrir un guichet spécifique d'accompagnement administratif.

Aide spécifique pour le commerce à Fontenay-aux-Roses

Action de la ville :

La subvention versée à l'association des commerçants pour assurer des livraisons en vélo via l'association Faràvélo est une très bonne initiative.

Nos propositions :

- Opération « Je soutiens les commerces, je consomme à Fontenay-aux-Roses » en lien avec l'association des commerçants ;
- Instauration rapide de deux boutiques éphémères dans des locaux commerciaux vides avec ouverture pour les commerçants souhaitant écouler des stocks sur des zones de la ville hors de leur zone de chalandise habituelle;
- Création d'un dispositif de « retrait piéton » après commande auprès des commerçants fontenaisiens, livraison sur le « site » assistée par la mairie et l'association des commerçants, en s'appuyant sur une démarche inclusive (recours par exemple à des travailleurs en situation de handicap), mise à disposition des commandes sur un créneau de fin de journée : 18 h – 21 h ;
- Réouverture du marché, complété par un dispositif de retrait de type « drive ».

Communication

Nos propositions :

Ces démarches devront être rendues le plus visibles possible pour qu'elles fonctionnent au mieux et la communication devra être gérée de manière non partisane :

- Communication directe aux entreprises basées sur le territoire fontenaisien par un courrier du Territoire Vallée Sud Grand Paris ;
- Mise en place d'un espace dédié sur web pour informer, enregistrer... ;
- N° de tel unique pour les entreprises ;
- Brochure distribuée à l'ensemble des Fontenaisiens sur les différentes mesures de soutien, par voie d'affichage sur les panneaux dédiés, calicots, Fontenay magazine.

Etude des conséquences de la crise Covid-19 sur les finances de la Ville.

La période de confinement va entraîner des dépenses moins élevées que prévues (nourriture pour les cantines, travaux retardés, manifestations annulées), mais aussi de nouvelles dépenses sans doute plus importantes (solidarité, nettoyage accru de l'espace public...).

Elle aura aussi un impact considérable à la baisse sur les recettes de la ville (facturation scolaire, facturations diverses de la Ville, droits de mutation...).

Nos propositions :

Il n'est donc pas question de laisser dériver nos dépenses et la ville doit s'astreindre à la sobriété la plus consciencieuse en supprimant toutes les dépenses inutiles et en maîtrisant notamment ses consommations énergétiques.

La priorité doit être donnée au financement des services publics essentiels, notamment en matière de solidarité et d'action sociale, et non aux dépenses de façades dont la superficialité ne nous grandira pas.

Au global, nous souhaitons que soit menée une étude approfondie des impacts de la crise sur les finances de la Ville, qui nous permettra en particulier de déterminer si notre Ville dispose ou pas de ressources nécessaires à moyen terme pour faire face à ce nouvel environnement.

Décider aujourd'hui d'actions de long terme n'est pas possible sans cette perspective, et nous avons en effet besoin d'avoir une idée précise des marges de manœuvre.

Notre seule ambition est de réunir cette
phase de confinement afin de donner
à nouveau un temps d'avance à Fontenay

GM